



Procès-verbal approuvé
Paysage de Grand-Pré inc. – Réunion du conseil d'administration
Le 18 septembre 2024
Lieu historique national de Grand-Pré

Personnes présentes

Beverly Palmeter (présidence)
Géraldine Arsenault
Neil Boucher
Beverly Boyd
Cally Jordan
Emily Lutz
Cyrilda Poirier

Autres personnes

Claude DeGrâce (direction générale)
Amy MacDonald (présidence, CEM)

Personnes absentes

Mark Bannerman

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance

Beverly Palmeter, à la présidence de Paysage de Grand-Pré inc. (PGPI), souhaite la bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance du conseil d'administration (conseil) à 12 h 45, le quorum étant atteint. Elle fait remarquer que Marilyn Perkins a pris sa retraite auprès de la Première Nation de Glooscap et a démissionné du conseil, avec prise d'effet le 22 juillet 2024. Elle informe également le conseil que René Gallant déménage de la province pour son travail et a démissionné du conseil, avec prise d'effet le 17 septembre 2024.

PROPOSITION : Accepter les démissions de Marilyn Perkins et de René Gallant

Proposition par Neil Boucher; appui par Géraldine Arsenault

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.001**

2. Examen et adoption de l'ordre du jour

Le conseil convient d'ajouter « Assemblée annuelle des membres » au point 6 et de déplacer le point 9 c) après le point 8. Les points de l'ordre du jour sont renumérotés en conséquence.

1. Mot de bienvenue, vérification du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation des procès-verbaux des réunions tenues les 9 et 10 mai 2024

4. Mesures découlant de procès-verbaux
5. Examen des états financiers au 31 août 2024
- 6. Assemblée annuelle des membres**
7. Planification stratégique et viabilité financière
8. Absentéisme aux réunions du conseil
- Compte rendu du Comité des finances et de vérification (10 c)**
9. Compte rendu de la direction générale
10. Comptes rendus de comités permanents
 - a) Comité de l'éducation et du marketing
 - b) Comité de direction
 - c) Comité de gouvernance et des mises en candidature
 - d) Comité technique et consultatif
11. Calendrier des réunions du conseil
12. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil
13. Table ronde
- 14. Levée de la séance**

PROPOSITION : Adopter l'ordre du jour tel que modifié

Proposition par Beverly Boyd; appui par Emily Lutz

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.002**

3. Approbation des procès-verbaux des réunions tenues les 9 et 10 mai 2024

Il est convenu de supprimer deux notes du procès-verbal. Il est mentionné que la consignation des procès-verbaux s'était considérablement améliorée au cours de l'année écoulée.

PROPOSITION : Approuver les procès-verbaux des réunions tenues les 9 et 10 mai 2024, tels que modifiés

Proposition par Cally Jordan; appui par Géraldine Arsenault

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.003**

4. Mesures découlant de procès-verbaux

Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), indique avoir mis en œuvre les mesures découlant de la dernière réunion du conseil. Il est suggéré à la DG, dans la foulée des efforts visant à limiter le nombre de courriels envoyés, d'utiliser Doodle afin de s'enquérir de la disponibilité des administrateurs et administratrices pour d'éventuelles réunions.

5. Examen des états financiers au 31 août 2024

Le conseil a examiné les états financiers au 31 août 2024, ceux-ci ayant été distribués avant la réunion. Il est suggéré à la DG d'assurer un suivi concernant la tenue d'une évaluation de l'impact sur les ressources archéologiques pour un projet de développement à l'intersection de

la route 1 et du chemin de Grand Pré. La DG accepte de vérifier le détail des coûts inscrits dans le cadre des projets stratégiques.

Le conseil discute du portefeuille de placements, et il est noté que, bien que le conseil ait élaboré une politique en la matière, le gestionnaire de portefeuille a le pouvoir discrétionnaire de déterminer la nature des investissements en fonction de la politique approuvée. Il est souligné que PGPI dispose d'un portefeuille conservateur limitant les placements en titres de capitaux propres à 30 %. Cette politique a permis de réduire considérablement les frais facturés par le gestionnaire de portefeuille. Il est également mentionné que le gestionnaire de portefeuille rencontre régulièrement le conseil et le Comité des finances et de l'audit.

PROPOSITION : Recevoir les états financiers produits au 31 août 2024

Proposition par Cally Jordan; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.004**

6. Assemblée annuelle des membres

Beverly Palmeter, à la présidence, signale que Parcs Canada a proposé la candidature de Géraldine Arsenault au conseil et que le gouvernement provincial a proposé celle de Lara Morris. Elle fait remarquer que malgré les efforts déployés par la DG pour communiquer avec la Première nation de Glooscap, celle-ci n'a présenté aucun candidat ou candidate.

Le conseil discute du bien-fondé de la comptabilisation des fonds transférés à PGPI par la fiducie de financement comme des recettes reportées. On suggère que le conseil se penche sur cette question avec le vérificateur. Plus précisément, la trésorerie souhaite pouvoir discuter de l'importance de la note 3 sur les recettes reportées avec le vérificateur, au cas où celui-ci ne serait pas présent à l'assemblée annuelle des membres.

En ce qui concerne le rapport annuel, la présidence fait remarquer que des questions ont été soulevées par des membres de la communauté locale au sujet de détails d'ordre financier fournis dans ses pages.

Bien que les administrateurs et administratrices aient approuvé majoritairement le rapport annuel dans son intégralité avant sa publication en 2023-2024, il est noté que le conseil a une responsabilité sur plusieurs plans, car le site du patrimoine mondial revêt une importance internationale. En particulier, la communauté internationale a certaines attentes quant au contenu, et la communauté locale considère le rapport annuel comme sa principale source d'information. Il est suggéré que le vérificateur ait la possibilité de vérifier l'exactitude des renseignements financiers fournis dans le rapport annuel.

Des préoccupations sont exprimées en ce qui a trait à la communication excessive de renseignements par l'entremise du rapport annuel, étant donné que PGPI a d'autres moyens de communication. De l'avis général, la formulation de commentaires par les administrateurs et administratrices ayant plus de temps pour examiner le contenu du rapport serait utile.

7. Planification stratégique et viabilité financière

Il est suggéré que le conseil envisage la création d'un sous-comité chargé d'examiner la viabilité financière de PGPI une fois que le travail de révision du plan stratégique aura été mené à bien. L'élaboration du plan stratégique ayant été retardée, il est aussi suggéré que le sous-comité de la viabilité financière procède en même temps et n'attende pas la conclusion de ce plan. On craint que le cycle budgétaire ne commence en janvier et février 2025, et il serait utile d'avoir une contribution au budget pour 2025-2026. Il est convenu d'examiner à nouveau cette question après la séance du 19 septembre 2024 concernant le plan stratégique.

8. Absentéisme aux réunions du conseil

Il est noté que le conseil a de la difficulté à faire face à un certain absentéisme et que l'examen du plan stratégique de PGPI pourrait être une occasion de stimuler la participation aux réunions. Cette question a fait l'objet de discussions au Comité de gouvernance et des mises en candidature, et il est mentionné que des réunions trimestrielles plus courtes et l'élaboration d'ordres du jour par consentement pourraient aider. De plus, dans la mesure du possible, il peut être utile de distribuer les comptes rendus des comités permanents plus à l'avance et de faire circuler les commentaires avant les réunions du conseil. Il est important que les membres du conseil comprennent la nécessité de s'engager à assister aux réunions et que, en cas d'absentéisme répété, l'obligation de communiquer avec les organismes membres.

Le conseil discute de la façon dont les discussions tenues lors des réunions et les comptes rendus des comités permanents pourraient être axés sur la vision et la mission de PGPI ainsi que sur la mise en œuvre de son plan stratégique. Il est suggéré que les procès-verbaux des réunions du Comité de direction soient transmis au conseil et que les communications découlant des réunions soient plus fréquentes. Tous s'entendent sur le fait que cette question doit être approfondie.

10. c) Compte rendu du Comité des finances et de l'audit

Emily Lutz, qui préside le Comité des finances et de l'audit (CFA), informe le conseil que celui-ci a rencontré le vérificateur pour examiner les états financiers vérifiés de 2023-2024. Il est noté que le vérificateur a parlé en très bons termes de la gestion financière de PGPI.

Il est aussi noté que les recommandations du CFA concernant l'approbation des états financiers vérifiés et la nomination d'un vérificateur pour 2024-2025 ont été examinées par le Comité de direction.

Il est convenu que le CFA rencontre le Comité de gouvernance et des mises en candidature pour discuter des modifications proposées à son mandat.

PROPOSITION : Recevoir le rapport du Comité des finances et de l'audit

Proposition par Cyrilda Poirier; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.005**

12. Fixation de la date de la prochaine réunion du conseil

Il est convenu de fixer la prochaine réunion virtuelle du conseil au 26 septembre 2024, à 9 h ou 15 h, selon la disponibilité d'un nouveau candidat ou d'une nouvelle candidate au poste d'administrateur ou d'administratrice.

9. Compte rendu de la direction générale

Claude DeGrâce, à la direction générale (DG), présente son compte rendu au conseil. Il indique avoir rencontré régulièrement des consultants pour l'examen et la mise à jour du plan stratégique de PGPI, en plus d'avoir élaboré un sondage auprès des parties prenantes, dont le questionnaire a été distribué le 11 septembre 2024.

À la mi-mars 2024, PGPI a présenté une demande de financement à la Municipalité du comté de Kings pour une subvention Kings Vision en vue de la mise en œuvre de la première phase du concept d'expérience de visite. La Municipalité a informé PGPI qu'une subvention de 14 300 \$ avait été approuvée. PGPI a par la suite reçu un chèque de 11 440 \$, soit 80 % du montant approuvé.

Comme la demande de financement de PGPI au programme Connect2 du gouvernement de la Nouvelle-Écosse n'a pas été approuvée, la DG a fait un suivi auprès de la province pour sonder les options de financement du projet d'aménagement d'un sentier allant du Domaine de Grand-Pré (vignoble) au parc d'observation du Paysage. Il a été déterminé que, puisque le financement de Connect2 appuie des projets directement liés au transport actif, la construction de ce sentier de raccordement ne répond pas aux critères. Il est suggéré que PGPI examine davantage ce projet une fois que son orientation stratégique aura été énoncée dans le cadre de l'examen du plan stratégique en cours. Le conseil suggère que la DG rencontre des représentants du vignoble pour explorer les options de financement afin de mettre en œuvre ce projet.

Avec l'appui de la présidence du Comité consultatif technique, la DG a convoqué une réunion du Grand Pre Marsh Body, du ministère des Travaux publics de la Nouvelle-Écosse, de la Ville de Wolfville et de PGPI pour examiner la viabilité d'un projet concernant l'utilisation adaptée des parties de la digue les plus proches de Wolfville à des fins récréatives. Un document de travail avait été distribué pour préparer la réunion qui s'est tenue le 26 juillet 2024. Le compte rendu du Comité consultatif technique au conseil fournit de plus amples renseignements à cet égard.

La DG a participé à une table ronde avec des rédacteurs touristiques de la Chine, du Japon, de la Corée et du Mexique, et a accueilli ce groupe pour une visite du Paysage en juillet dernier. Du 12 au 15 août, la DG a assisté au Congrès mondial acadien 2024 et a tenu un kiosque d'information pour promouvoir le Paysage de Grand-Pré. Il a été constaté que la population locale n'est pas nécessairement au courant de l'existence du site du patrimoine mondial. La présidence du conseil suggère à la DG d'envisager la réalisation de diaporamas qui seraient enregistrés sur Zoom afin de transmettre de l'information au conseil. Il est suggéré que le conseil invite un expert ou une experte pour examiner comment PGPI pourrait améliorer le fonctionnement de ses comités permanents et de la direction générale de même que la production de rapports financiers. Les membres du conseil acceptent d'examiner ces suggestions.

Le conseil a reçu le plan de travail annuel de la DG et souligne que le rendement élevé, la passion et le dévouement de Claude DeGrâce et de son bureau (Tami McEvoy) sont exemplaires et très appréciés par les membres.

PROPOSITION : Que le conseil reçoive le compte rendu de la direction générale, tel que présenté

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.006**

10. Comptes rendus de comités permanents

a) Comité de l'éducation et du marketing

Amy MacDonald, qui préside le Comité de l'éducation et du marketing (CEM), en présente le compte rendu. Il est noté que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada (CLMHC) a informé PGPI que sa demande de désignation de J.F. Herbin en tant que personne d'importance nationale n'a pas été retenue. Il est suggéré que PGPI envisage de présenter une recommandation à la CLMHC afin de reconnaître l'apport des femmes (dont les contributions ont toujours été sous-représentées) au Paysage de Grand-Pré, comme Annie Stuart, qui, entre autres, a été présidente nationale du Women's Institute. La présidence du CEM fait remarquer que les désignations nationales ne sont qu'une des voies à explorer, et que l'on pourrait envisager d'obtenir une reconnaissance aux échelles provinciale et municipale.

Il est demandé à la direction générale d'informer la Wolfville Historical Society et la Ville de Wolfville de la décision de la CLMHC concernant J.F. Herbin.

Le conseil est informé que l'on a souligné le 100^e anniversaire de la Croix de la Déportation avec des présentations publiques durant les Journées acadiennes, ainsi que par des monologues durant l'été et un événement commémoratif à Horton Landing.

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité de l'éducation et du marketing, tel que présenté

Proposition par Beverly Boyd; appui par Cyrilda Poirier

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.007**

b) Comité de direction

Beverly Palmeter, qui préside le Comité de direction (CD), en présente le compte rendu.

PROPOSITION : Confirmer les décisions du CD, telles que décrites dans le compte rendu

Proposition par Beverly Boyd; appui par Cyrilda Poirier

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.008**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité de direction

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Neil Boucher

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.009**

d) Comité de gouvernance et des mises en candidature

Cally Jordan, qui préside le Comité de gouvernance et des mises en candidature (CGMC), en présente le compte rendu. Il est noté que l'examen des mandats des comités permanents est presque terminé. Le CGMC regrette la démission de René Gallant, qui apportait une expérience considérable à ses travaux. La présidence du CGMC indique que les règlements administratifs sont en bon état et qu'il faut simplement examiner certaines questions juridiques.

Le conseil est informé qu'une nouvelle politique sur les conflits d'intérêts a été élaborée, de même qu'un code de conduite révisé. Il est noté que la politique de communication existante doit être révisée et que le CGMC a consacré beaucoup de temps à la modifier.

Le mandat du Comité des finances et de l'audit (CFA) a été revu. Il est précisé que l'examen n'est pas terminé et qu'une réunion conjointe du CGMC et du CFA pourrait résoudre tous les problèmes et éviter la prolifération des comités permanents. Il est en outre noté qu'une personne doit volontairement siéger au CGMC.

Le conseil examine une motion du CGMC visant à limiter le nombre de mandats consécutifs de la présidence à cinq.

PROPOSITION : Reporter le dépôt de la motion du CGMC concernant le nombre de mandats de la présidence à la prochaine réunion trimestrielle du conseil

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Cyrilda Poirier

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.010**

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du CGMC, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Géraldine Arsenault

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.011**

e) Comité consultatif technique

Beverly Boyd, qui préside le Comité consultatif technique (CCT), en présente le compte rendu. Il est noté que le conseil a lu le rapport du CCT et que celui-ci contient des renseignements utiles.

PROPOSITION : Recevoir le compte rendu du Comité consultatif technique, tel que présenté

Proposition par Neil Boucher; appui par Cyrilda Poirier

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.012**

11. Calendrier des réunions du conseil

Il est convenu de reporter ce point à la prochaine réunion trimestrielle du conseil.

12. Table ronde

Aucune discussion à signaler

13. Sélection des dates des prochaines réunions du conseil

Point déjà traité

14. Levée de la séance

PROPOSITION : Lever la séance à 17 h

Proposition par Géraldine Arsenault; appui par Beverly Boyd

Motion adoptée à l'unanimité; **résolution 24CA.septembre.18.013**

Géraldine Arsenault

Secrétariat

Résolution 24BOD.décembre.04.003